

Journal municipal

L'Ascension-de-Notre-Seigneur



Inauguration de L'ARÉNA

L'ouverture officielle de l'aréna municipal s'est fait avec tous les jeunes de l'école primaire Garnier le 20 décembre 2017.

Voir article en page 10



DATES IMPORTANTES

ASSEMBLÉES PUBLIQUES

- Lundi le 4 juin
- Lundi le 3 juillet
- Mardi le 4 septembre

TABLE DES MATIÈRES

Informations générales	2	Vie communautaire	7 - 13
Mot du maire	3, 4	Babillard	14-16
Nouvelles du conseil	5 - 6		

M. Louis Ouellet, maire

Tél. : 418 347-4456 / 418 668-5233 (bur.)



M. Louis Ouellet

D'office sur tous les comités mais plus particulièrement:

- Commission du personnel;
- Le Villageois ;
- Travaux publics et immeubles municipaux;
- Eau potable St-Henri de Taillon / l'Ascension
- MRC de Lac St-Jean-Est.;
- Fêtes du Centenaire
- Finances.



M. Louis Harvey

M. Louis Harvey, district # 1

- Sécurité Civile;
- Riverains;
- Fêtes du Centenaire;
- Commission du personnel;
- Régie Incendie;
- Finances;



M. Jean Tremblay

M. Jean Tremblay, district # 2

- Entretien des chemins municipaux;
- Travaux publics et immeubles municipaux;
- Fête du Centenaire
- Comité de vigilance du LET;
- Eau potable St-Henri de Taillon /L'Ascension de N.-S.;
- Finances.



Mme Nathalie Larouche

Mme Nathalie Larouche, district # 3

- Commission centrale des loisirs;
- L'Ascension en fête;
- Corporation développement;
- Fêtes du Centenaire;
- Finances.



Mme Lise Blackburn

Mme Lise Blackburn, district # 4

- Maison de la Culture;
- Office Municipal d'Habitation.;
- Villageois;
- Le Cercle des Années d'Or ;
- Comité consultatif d'urbanisme;
- Embellissement / Horticulture;
- Politique familiale et des aînés;
- Fêtes du Centenaire
- Finances.



Mme Nelly Fleury

Mme Nelly Fleury, district # 5

- Commission Centrale des Loisirs;
- L'Ascension en Fête ;
- Fêtes du Centenaire
- C.J.S.;
- Maison des jeunes;
- Politique familiale et des Aînés;
- Corporation de développement économique;
- Finances.



M. Michel Harvey

M. Michel Harvey, district # 6

- Corporation de développement économique;
- Riverains;
- Commission Centrale des Loisirs ;
- Comité consultatif d'urbanisme;
- Eau potable St-Henri de Taillon / L'Ascension de N.-S.;
- Entretien des chemins municipaux;
- Sûreté du Québec ;
- Fêtes du Centenaire ;
- Finances.

SERVICES PUBLICS – 418 347-3482

Maire : Louis Ouellet

Directeur général : Normand Desgagné (ext. 1)

Secrétaire-trésorière adjointe : Lucie Flamand (ext. 222)

Sec.-réceptionniste : Gaétane Bouchard (ext. 0)

Coordonnatrice en loisirs, sport et culture : Fanny St-Gelais (ext. 5)

Travaux publics : (ext. 2)

Jocelyn Côté, Gaby Larouche, Marc Fleury,
Jonathan Tremblay,
Marc-Antoine Fortin

Tech. en urbanisme et inspecteur municipal : Dominic Bisson (ext. 3)

Conciergerie : Claude Gaboury

Brigadières : Ginette Bilodeau, Linda Plourde, Josée Tremblay

Téléphone : 418 347-3482

Télocopieur : 418 347-4253

En tout temps pour une urgence de travaux publics, vous pouvez composer

le # de téléavertisseur
418 347-3636

la personne qui sera de garde vous rappellera le plus rapidement possible.

911

Pour toute urgence médicale, incendie ou assistance de la Sûreté du Québec, vous devez composer le 911.

HEURES D'OUVERTURE

CENTRE COMMUNAUTAIRE

Lundi au vendredi 8 h 30 à 12 h / 13 h à 16 h

BUREAU DU MAIRE

Sur rendez-vous 418 347-3482 (jour)

URBANISME

Le bureau est ouvert aux mêmes heures que celles des bureaux de la municipalité.

BUREAU DE POSTE 418 347-4153

Lundi et mardi 9 h à 12 h / 13 h à 17 h

Mercredi, jeudi et vendredi 9 h à 17 h

Départ du courrier / Lundi au vendredi 16 h 30

Vestibule des casiers / Lundi au samedi 8 h à 19 h

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Mardi, mercredi et jeudi heures à venir

MESSE DOMINICALE

Dimanche 9 h

Presbytère 418 347-3363

PRÊTS D'ÉQUIPEMENTS DE LOISIRS

Pour tous les prêts d'équipements, présentez-vous aux heures d'ouverture des bureaux de la municipalité.

CENTRE D'ACCÈS INTERNET

Réouverture en septembre

Service Informatique / Geoffrey Gobeil ext.0

ATELIER AU COIN DES PETITS

Candide Bouchard 418 347-5240

Nicole Tremblay 418 347-3964

AUTRES SERVICES

Salle de conditionnement physique ext. 4

Maison des jeunes ext. 7

Fermières de L'Ascension 418 347-5338

Services d'urgence 911

Sûreté du Québec 418 662-6606 ou 1 800 461-2131

Incendie 911

Ambulance 418 662-6483

Hôpital d'Alma 418 669-2000

RESSOURCERIE DE LAC-SAINT-JEAN-EST

3521, av. du Pont Nord, Alma (Fermée tous les lundis de l'année)

Mardi au dimanche de 7 h 30 à 18 h 418 668-1234

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

Entretien des chemins d'hiver

En décembre dernier, je vous disais que les interventions de déneigement n'étaient vraiment pas à notre satisfaction. Toutefois, je vous disais que nous avons beaucoup de neige, un nouvel entrepreneur et qu'il y avait une nécessaire adaptation de celui-ci à notre territoire et à nos attentes en matière de déneigement.

Je vous disais aussi que notre patience avait cependant une limite.

Je vous confirme que notre limite a été très rapidement atteinte. Nous avons, à regret, dû mettre fin prématurément à notre contrat de déneigement. Je crois que je n'ai pas à détailler avec vous nos raisons de la mise à mort de notre entente, si vous avez des yeux, vous savez pourquoi.

Je sais qu'une très populaire pétition circulait sur le territoire pour mettre fin au contrat. Elle était tellement populaire que tout le conseil municipal l'avait signée et cela m'inclus, sans même que l'on se parle.

Nous retournons en appel d'offre pour les contrats de déneigement. Nous avons cette fois divisé le contrat, il y en aura un uniquement pour les stationnements et un autre pour la voirie municipale.

Certains nous ont demandé si on pouvait choisir notre entrepreneur. La réponse est que nous devons, en vertu de la loi pour tous contrats d'une valeur supérieure à 100 000 \$, utiliser le système électronique d'appels d'offres du Gouvernement du Québec (SEAO) et toutes les entreprises de la province peuvent soumissionner.

Si une entreprise soumissionnaire s'engage à respecter toutes les clauses incluses dans les documents d'appel d'offre et qu'elle est la moins chère sur toute la durée de l'entente, nous avons l'obligation de lui accorder le contrat. Il reste à espérer que le soumissionnaire fasse un bon travail.

À noter que personnes au conseil municipal ne peut connaître les soumissionnaires avant l'ouverture des soumissions et qu'aucun membre du conseil ne peut procéder à l'analyse de ces soumissions. C'est un comité indépendant, connu seulement du directeur général, qui analyse les soumissions en termes de conformité et fait une recommandation au conseil qui se doit de l'entériner. Notre conseiller juridique donne aussi un avis légal sur la validité des soumissions.

C'est la méthode pour l'adjudication du contrat de déneigement et c'est aussi la méthode pour tous les appels d'offres que fait la municipalité.

Ressources Humaine

Le début année 2018 a été un peu spécial au niveau des ressources humaines pour la portion travaux publics de la municipalité. Nous avons prévu le départ de notre directeur des travaux publics mais pas la démission d'un de nos employés et une malheureuse maladie pour un autre. Rassurez-vous, rien de grave à ce niveau.

Très dépouillé, nous avons rapidement procédé à l'embauche de deux de nos concitoyens. Nous souhaitons trouver des personnes d'expériences, avec d'excellentes qualifications pour la manipulation et l'entretien de nos équipements roulants, et de l'expérience pour les travaux de génie civil. Nous voulions aussi des personnes appréciant le travail d'équipe, empathiques et compréhensives des besoins de leurs clients. Nous voulions également des personnes ayant tous les prérequis académiques pour suivre des formations pointues en lien avec la gestion de l'eau potable.

M. Jonathan Tremblay et Marc-Antoine Fortin font désormais partie de notre équipe. À noter que M. Jonathan Tremblay est déjà présentement en formation pour trois semaines, à Sept-Iles, afin d'obtenir sa classification comme opérateur du réseau d'eau potable de la municipalité.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à nos deux nouveaux.

Bris d'aqueduc

Tous savent que le périmètre urbain de l'Ascension est sur un sol sablonneux particulièrement perméable. Même après une grosse pluie, on voit très rarement des trous d'eau sur ce sable.

Il nous reste malheureusement encore des portions de notre municipalité où le réseau d'eau commence à avoir de l'âge et il faudra intervenir quand des subventions seront disponibles.

En attendant, nous aurons à réparer des bris au niveau de ces conduites. Nous voyons instantanément sur nos moniteurs les variations soudaines de consommation d'eau et de ce fait, nous pouvons déterminer si nous avons une fuite et de quelle ampleur est cette fuite.

Nous pouvons même présumer du secteur où est cette fuite. Cependant, pour la localiser avec précision, il faut souvent attendre que l'eau apparaisse en surface, ce qui peut prendre beaucoup de temps dans ce sable perméable avec comme conséquence, beaucoup d'eau perdue.

Les fuites font du bruit et laissent souvent des résidus dans l'eau. Nous avons eu besoin de deux semaines pour localiser la dernière. Nous vous demandons de tendre l'oreille. Si vous entendez un sifflement inhabituel au sous-sol, si vous visualisez un peu de sable dans votre eau ou constatez une baisse substantielle de pression d'eau, n'hésitez pas à nous contacter.

Aréna

Malgré qu'il n'était pas totalement complété, nous avons réussi à ouvrir l'aréna le 20 décembre dernier, sans interruption et ce, jusqu'au 15 avril. 60 heures par semaine d'ouverture, cela ne s'était jamais vu ici. Votre participation a été exceptionnelle. Nous sommes bien fiers que vous ayez pris possession de votre aréna. De voir vos enfants avoir du plaisir fut une fabuleuse récompense pour les efforts déployés. Ne serrez pas vos patins trop loin puisque nous prévoyons le mettre en service vers la première semaine de novembre.

Route de l'Église

Le ministère du Transport du Québec a la responsabilité de la réfection et l'entretien de la route qui relie L'Ascension à la route 169 (St-Cœur-De-Marie). Une portion de cette route est particulièrement endommagée et même dangereuse selon moi. Nous avons fait de multiples interventions auprès du MTQ qui va enfin procéder à la réfection de cette partie de route endommagée. C'est vers le 10 juin prochain qu'on nous a avisés que les travaux débutaient. C'est 1,7 million qui va être investi pour y parvenir.

Pour cette route, la responsabilité municipale se limite aux infrastructures souterraines. Nous avons inspecté l'ensemble des conduites et nos ingénieurs nous certifient une vie utile des conduites plus grande que la vie utile de la réfection qu'effectuera le MTQ. Nous avons cependant un travail à faire, soit de refaire à neuf le trottoir du côté ouest de cette route du coin du Rang 7 Ouest jusqu'au Marché Nordique et de confectionner une bordure de béton partant du rang 7 Est jusqu'à la résidence de M. Duchènes. J'ai bien hâte de rouler là-dessus sans avoir de crainte de prendre le fossé.

Bon été à tous et à toutes

Nous aurons, j'espère, un bel été, profitez du beau temps. Profitez également des activités sur notre territoire. C'est comme cela que vous favoriserez le dynamisme de notre Municipalité.

Louis Ouellet, Maire



MOIS DE L'ARBRE ET DES FORÊTS – Distribution des arbres le 19 Mai à 9 heures à l'hôtel de ville.

Dans le cadre du programme de reboisement et en lien avec le mois de l'arbre en mai 2018, le ministère de la Faune met à notre disposition des plants d'arbres forestiers.

La Municipalité procèdera donc à une distribution d'arbres le samedi 19 mai prochain de 9 h à 12 h au centre communautaire.

CHRONIQUE DE L'URBANISME

GARAGE TEMPORAIRE D'HIVER

Jusqu'au 1^{er} mai prochain, il était autorisé de garder monté un garage temporaire d'hiver. Après cette date, il doit être démonté, structure incluse. Il doit également être rangé.

CHIENS

Le règlement sur les animaux prévoit qu'un chien devra toujours être retenu par une laisse d'une longueur maximum de 2 mètres, peu importe si l'animal se trouve sur une propriété privée appartenant au propriétaire ou au gardien. Cela afin d'éviter toute situation malencontreuse.



LA LICENCE OBLIGATOIRE



Si vous êtes propriétaire ou gardien d'un chien, vous devez détenir une licence de la municipalité. Pour l'enregistrer, il suffit de vous rendre aux bureaux de la municipalité. En retour du paiement de la licence, on vous remettra un médaillon que vous attacherez

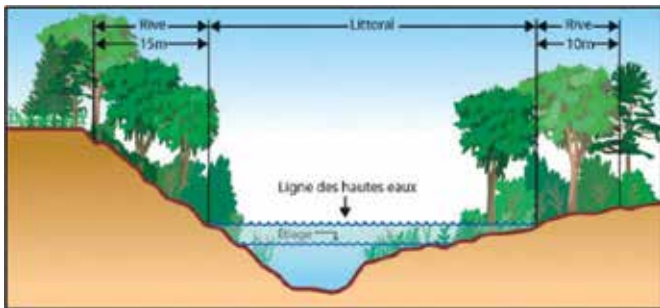
au cou de votre animal. La date de renouvellement est le 1^{er} mai de chaque année. Veuillez noter qu'au début de l'été, une personne mandatée par la municipalité passera pour compléter le registre municipal, comme à chaque année.

BANDE RIVERAINE ET MILIEU HUMIDE

Sachez qu'il vous faut un certificat d'autorisation afin d'effectuer des travaux sur les rives d'un lac, d'un cours d'eau ou d'un milieu humide. La rive est une bande de terre qui borde les lacs et les cours d'eau et qui s'étend vers l'intérieur des terres à partir de la ligne des hautes eaux. La largeur de la rive à protéger se mesure horizontalement.

C'est la politique des rives, du littoral et des plaines inondables et le règlement de zonage municipal qui prévoit les aménagements, les constructions et les travaux qu'ils peuvent être faits dans cette bande protégée. Ceci est pour :

- Assurer la pérennité des plans d'eau et des cours d'eau, maintenir et améliorer leur qualité en accordant une protection minimale adéquate aux rives, au littoral et aux plaines inondables



- Prévenir la dégradation et l'érosion des rives, du littoral et des plaines inondables en favorisant la conservation de leur caractère naturel;
- Assurer la conservation, la qualité et la diversité biologique du milieu en limitant les interventions pouvant permettre l'accessibilité et la mise en valeur des rives, du littoral et des plaines inondables;

VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

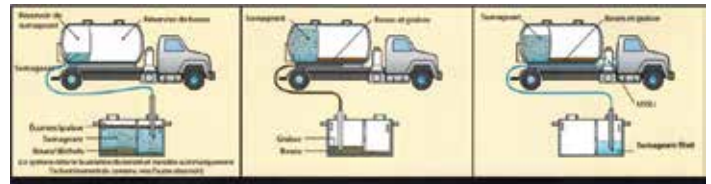
Nous vous mentionnons que la vidange des fosses septiques s'effectuera pour les permanents et les saisonniers à la fin du mois de juin et début juillet 2018. Si vous avez des questions, vous pouvez rejoindre madame Guylaine St-Pierre de la Régie des Matières résiduelles du Lac-Saint-Jean au 418-669-0513 poste 2136.

PROCÉDURE DE LA VIDANGE

Vous recevrez un avis de l'entrepreneur, 15 jours avant la vidange, vous mentionnant la semaine prévue pour votre vidange. Vous devez rendre visible la fosse et dégager les deux couverts afin de faciliter l'accès à la fosse.

L'entrepreneur doit obligatoirement vidanger les deux compartiments. Il pompera tout le contenu de la fosse et remettra la partie liquide dans la fosse. À la fin de la vidange, l'entrepreneur vous laissera un accroche-porte avec un bon de vidange vous identifiant qu'elle été faite ou les raisons qui ont empêché de procéder.

Si vous n'avez pas été vidangé à la fin du mois de septembre, il est de votre devoir d'informer l'entrepreneur, la Régie des matières résiduelles. Pour plus d'information, rendez-vous sur le : <http://www.mrlac.qc.ca/vidange-de-boue-de-fosses-septiques>.



CONSTRUCTION/RÉNOVATION



Il est important, avant d'entreprendre vos travaux, de vérifier si vous devez détenir un permis ou un certificat d'autorisation municipal afin d'effectuer vos travaux. Cela empêchera d'avoir de mauvaises surprises. Pour ce faire, vous pouvez appeler au 418-347-3482 poste 3 ou vous rendre aux bureaux de la municipalité le mardi et le vendredi de chaque semaine ou bien par courriel au : dominic.bisson@ville.ascension.qc.ca, il me fera plaisir de répondre à vos questionnements.

AQUEDUC MUNICIPAL

Dans le cadre de la stratégie d'économie d'eau potable, la municipalité se doit de faire un bilan de la quantité d'eau potable utilisée par les citoyens.



Nous vous demandons d'être vigilant. Si vous remarquez des anomalies dans votre système d'eau et que vous êtes desservi par le réseau municipal, telles qu'une baisse de pression ou un sifflement dans votre sous-sol, nous vous demandons de le signaler rapidement à la municipalité afin que les employés des travaux publics se rendent pour détecter une fuite d'eau. De même, ne laissez pas couler inutilement l'eau de votre résidence. En faisant cela, vous contribuerez à ce que la municipalité diminue sa consommation d'eau potable et en diminue les coûts de traitement.

En terminant, je vous souhaite à tous un très bel été avec de beaux projets.



SERVICE INCENDIE



LES BRÛLAGES DU PRINTEMPS, SOYEZ PRUDENTS !

Chaque année, près du quart des incendies de forêt sont allumés par des brûlages domestiques. Le danger d'incendie est accru en avril et mai, car beaucoup de petits combustibles secs sont présents sur les terrains dégagés. De plus, comme le processus de verdure des sols n'est pas encore complété, les sols secs favorisent la propagation du feu.

Avant le brûlage

- Se procurer un permis de brûlage auprès de votre service d'incendie local ;
- S'assurer de la présence d'équipement d'extinction et d'une surveillance constante ;
- Faire de petits feux, car ils sont plus faciles à contrôler ;
- Aménager une zone coupe-feu afin d'éliminer les risques de propagation ;
- Vérifier la vitesse et la direction des vents. Lors de vents de plus de 20 km/h, éviter d'allumer un feu.

Pendant le brûlage

- Ne pas incommoder les voisins, ni nuire à la visibilité des usagers de la route ;
- La période de la journée la plus à risque d'incendie se situe entre 13 h et 18 h ;
- Ne pas utiliser d'accélérateur comme de l'essence, de la vieille huile et des pneus ;
- Porter une attention particulière aux étincelles.

Après le brûlage

- Éteindre complètement le feu avant de quitter les lieux. Une personne qui allume un feu est responsable de l'éteindre ;
- Se débarrasser des restes de charbon et des cendres en creusant un trou. Recouvrir ce dernier de sable ou de gravier. Le charbon issu de la combustion du bois peut continuer de brûler pendant 72 heures
- Faire ramoner la cheminée par un professionnel à toutes les années. Pratiquement au printemps, car les dépôts de créosote laissés dans la cheminée, combinés au temps chaud et humide de l'été, entraînent la corrosion des pièces d'acier et augmentent la formation de bouchons de créosote.
- Pour connaître les entreprises de ramonage autorisées, contactez le Service de la prévention des incendies au 418 669-5060.

Alexandre Dallaire, Capitaine à la prévention
Régie intermunicipale en sécurité incendie Secteur Nord
418 669-5001 poste 5069
alexandre.dallaire@ville.alma.qc.ca

SUIVI DE LA QUALITÉ POUR LE SERVICE DE VIDANGES DES FOSSES SEPTIQUES

En 2017, la RMR a instauré un suivi afin de s'assurer de la qualité du service de vidange des fosses septiques. Les résultats ont démontré que dans l'ensemble, la vidange des fosses septiques s'est bien déroulée selon le protocole. Les propriétaires ont apprécié qu'une inspection soit réalisée.



Afin de s'assurer que la qualité de ce service soit maintenue, la RMR a décidé de reconduire ce suivi pour l'année 2018. C'est donc tout près de 400 fosses septiques qui seront inspectées cette année encore dans les 19 municipalités prévues au calendrier de vidange. Le suivi consiste à vérifier la qualité de la vidange effectuée, l'état du terrain, l'éthique professionnelle des opérateurs des camions de vidange et la satisfaction des citoyens.

Ces résultats seront disponibles à la fin de l'année 2018

Pour information :

Guylaine St-Pierre, chargée de projet

Téléphone :

418 669-0513, poste 2136 ou
418 239-0513, poste 2136



CHRONIQUE DU NOTAIRE

HÉRITIERS ET LIQUIDATEURS - PROTÉGEZ-VOUS CONTRE LES DETTES NON CONNUES DU DÉFUNT (2^e partie)

Dans la première partie, nous avons vu que l'inventaire est un document obligatoire que la loi impose au liquidateur de la succession. L'inventaire est une liste de l'actif et du passif du défunt et permet aux héritiers de connaître l'état financier de la succession.

Cet inventaire protège également les héritiers, jusqu'à un certain point, des dettes pouvant faire surface après le règlement de la succession. En effet, une fois l'inventaire complété, expédié aux héritiers et l'avis de clôture publié aux endroits appropriés, les héritiers ne sont pas responsables des dettes du défunt au-delà de ce qu'ils ont reçu en héritage, en autant qu'ils respectent également les autres étapes du règlement d'une succession prévues au Code civil du Québec. De ce fait, si vous avez reçu une somme de 10 000 \$ suite au décès d'un proche et que

6 mois après le règlement de la succession, un créancier se manifeste avec une dette valide de 50 000\$, vous devrez simplement remettre votre héritage de 10 000\$ sans être responsable du 40 000\$ excédentaire à condition que les règles relatives au règlement de succession aient été respectées à la lettre.

Ce principe devient d'autant plus important dans le cas où la succession vend la résidence du défunt avec garantie légale ou que le défunt lui-même a déjà disposé d'une résidence de son vivant avec garantie légale. En effet, puisque le recours pour vice caché est opposable aux héritiers, la succession demeure responsable de certains problèmes d'une propriété qu'ils n'ont peut-être jamais habitée. De ce fait, les règles relatives à l'inventaire successoral peuvent bien souvent les protéger de certaines poursuites éventuelles suite à la vente d'une propriété ayant appartenu au défunt. Il est bien entendu par contre que la vente sans garantie légale et aux risques et périls de l'acheteur permet d'éviter de bien mauvaises surprises aux héritiers dans certains cas.

Conclusion

Bien qu'il s'agisse d'un moment difficile à traverser, il faut cependant agir prudemment et utiliser les moyens prévus dans la loi pour bien protéger le liquidateur et les héritiers. La meilleure solution demeure de bien s'entourer et de s'informer auprès d'un conseiller qualifié.

Michel Lemay, notaire

CONSEIL DE LA FABRIQUE

CAPITATION

Mois de mai, mois de la capitation! Pourquoi devons-nous payer notre capitation alors que l'église est devenue Centre multifonctionnel? Nous ne devons pas oublier que le lieu de culte se trouve toujours dans notre église et que le 1/3 des dépenses est assumé par notre Fabrique! D'autres coûts s'ajoutent : l'entretien du presbytère, le bureau (secrétariat), les fournitures liturgiques, le cimetière, etc. Donc en début de mai, un formulaire sera déposé dans votre case postale et nous attendons le retour au cours du mois de mai! Votre participation nous permettra de garder les services pour l'année en cours!

Merci! Votre générosité nous tient à cœur!

JUBILÉ

Vous avez 5-10-15 ans et plus de mariage, vous faites donc partie de nos jubilaires! Venez célébrer avec nous le dimanche 13 mai 2018 À 8 H 30 en l'église de St-Cœur de Marie!

Vous devez vous inscrire auprès de Mme Sylvie Collard 418 347-5836 ou au presbytère 418 347-3363

VENTE DE GARAGE

L'activité se déroulera sur le stationnement du Centre multifonctionnel (église) Samedi le 09 juin 2018. Un diner hot-dog est toujours au menu!

Pour réservation de table à 5 \$ Mme Sylvie Collard : 418 347-5836, M. Laurent Larouche : 418 347-3655 ou au presbytère : 418 347-3363.

En cas de pluie, remis le lendemain dimanche 9 h.

« Apportez vos chaises ».

SOUPER ET SOIRÉE RÉTRO AVEC « JELLO MUSIQUE »

Vu la réponse positive des années précédentes, nous récidivons pour l'activité annuelle souper et spectacle au profit de votre Fabrique! Le tout se déroulera dans notre spectaculaire salle du Centre multifonctionnel le samedi 27 octobre 2018 à 17h sous la gouverne de « Jello Musique ». Procurez-vous des billets auprès de M. Laurent Larouche 418-347-3655, Mme Sylvie Collard 418-347-5836 et au presbytère 418-347-3363.

Remplissons la salle comme l'an dernier!

COLUMBARIUM

Il y a toujours des places de livres au columbarium de notre cimetière. Ceux qui désirent s'en prévaloir, elles sont au coût de \$ 1600.00 (2 places et ce pour une location de 99 ans). Aucun coût d'entretien ne s'ajoute à ce montant!

RECHERCHÉ

Nous sommes conscients que la communauté de L'Ascension de N.S fourmille de gens talentueux, nous faisons donc appel à une personne généreuse qui prêterait sa disponibilité comme organisme pour des funérailles et par le fait même monterait une chorale pour le service aux familles endeuillées!

Vous pouvez appeler au presbytère au 418 347-3363.

P.S Des membres de la Communauté ont offert un clavier à l'église! Merci à ces généreux donateurs!

Votre Conseil de Fabrique!



LE VILLAGEOIS



ACTIVITÉS DE NOËL ET DU JOUR DE L'AN

Pendant le mois de décembre, pour débiter le temps des Fêtes, présentation de différentes activités :

- le 8 décembre 2017, Spectacle de Noël avec Mme Nathalie Tremblay, Messieurs Serge Bergeron et Dany Lalancette.
- Bricolage: «Un bracelet pour le temps des Fêtes».



Noël a été souligné vendredi le 22 décembre 2017, en débutant par un souper de circonstance suivi par la visite du Père Noël pour la remise des cadeaux.

Le 1^{er} janvier à midi a eu lieu l'échange des vœux du Jour de l'An suivi de la bénédiction par M. Jean-Marc Harvey, résident de la résidence, et d'un dîner approprié.



ST-VALENTIN

La St Valentin a été fêtée vendredi le 9 février 2018 avec un souper suivi d'un spectacle de chansons d'amour et de musique offert par M. Camil Fraser.



PÂQUES

La fête de Pâques a été soulignée vendredi le 23 mars 2018. Elle a débuté par un souper suivi par une soirée la Poule aux oeufs d'or.



CONFÉRENCE

Une conférence a eu lieu le 13 février 2018 faite par Mme Renée Robert de la Fadoq et le Sergent Stéphane Simard de la Sûreté du Québec sur la **maltraitance et la fraude envers les personnes âgées.**



ACTIVITÉS

Nos activités sont toujours très appréciées par les résident(e)s soit : Gymnastique intellectuelle, messe, bingo, santé par l'exercice et la relaxation, chapelet, etc.

Deux nouveaux jeux, soit Boule à tout et Mini putt, font la joie des résident(e)s les lundi, mercredi et jeudi.

Par alternance les vendredis, il y a l'activité du chant et de la musique présentée par la Chorale de la Résidence, par M. Jean-Pierre Verreault, par les bénévoles et par M. Fernand Lemay et ses ami(e)s

L'activité des casse-têtes est toujours très appréciée par nos résident(e)s. Suite à l'engouement de cette activité, **nous sommes toujours à la recherche de dons de casse-têtes de 1 000 morceaux.**

Il y a toujours de belles soirées spéciales pour souligner certaines fêtes du calendrier



NOUVEAUTÉ

Suivez-nous sur notre page Facebook :
Résidence le Villageois

Vous pouvez participer à la vie de notre Résidence en écrivant vos COMMENTAIRES et en cliquant J'AIME

MERCI DE PARTAGER !

*Gaétane Bouchard et Cathy Tremblay
Responsables des loisirs*



APPARTEMENTS

Il est à noter que la Résidence Le Villageois **accueille aussi tous ceux et celles de l'extérieur de la municipalité** qui sont intéressés à y habiter et non seulement des personnes résidant dans la municipalité de L'Ascension de N.-S.

Les personnes intéressées **pour une visite, une location ou pour s'inscrire sur la liste d'attente doivent communiquer au :**

418 347-3300 ou au 418 347-5437



COMITÉ DES LOISIRS

ARÉNA

L'ouverture officielle de l'aréna municipal s'est fait avec tous les jeunes de l'école primaire Garnier le 20 décembre 2017. L'envolée de ballons, le coupé du ruban, l'hymne nationale et le spectacle de trois patineuses artistiques, Émy Lapointe, Mireille Lapointe et Annabelle Hudon Desmeules, ont officialisé le tout! À partir du 22 décembre, il a été possible pour les Ascensionnais de venir profiter de cette glace naturelle à l'intérieur.

En moyenne, 200 patineurs par semaine ont fréquentés nos installations et ont participé aux différents services offerts : patinage libre, hockey libre, clair de lune, hockey municipal, cours de patin et différentes ligues.



CARNAVAL

La 33^e édition du carnaval de L'Ascension fut encore une fois un succès! Bingo, clair de lune, course des coccinelles, course de 7 km vers Jos Bonka, après-midi plein-air, souper-spectacle de Simon Morin et brunch de l'amical. Nous remercions particulièrement les bénévoles et les partenaires qui ont fait de cette édition une réussite.



SEMAINE DE RELÂCHE

Les jeunes ont eu la chance d'avoir une semaine d'activités durant les congés scolaires! Nous avons eu la visite d'un planétarium, de nature animée et des débrouillards! Merci à tous pour votre participation.



SPECTACLE DES GRANDES CRUES

Salle comble, le spectacle « **su'l gros vin** » mettant en vedette les Grandes Crues, plus précisément Marie-Lyne Joncas et Ève Côté, a été apprécié du public.

Leurs petits conseils pour assister à leur spectacle :

Acheter un billet (même si t'es prête pour le show, il te faut un billet, c'est le début) !

Vaquer à tes occupations du temps avec le show, si t'es biologiste, arrête pas!

Le soir du show, rends-toi à la salle de la manière qui te convient!

Quand t'arrives, tu te prends une coupe ou une bouteille de vin et tu ENJOY LE SHOW!

Elles ont adoré donner leur spectacle à L'Ascension et elles remercient l'intense auditoire du 7 avril dernier.



COMITÉ DES LOISIRS

ACTIVITÉS À VENIR

Baseball

Les inscriptions du baseball sont commencées et une nouvelle formule est offerte cet été pour les jeunes de 5 à 12 ans. Des équipes de balle féminine et masculine sont encore présentes les lundis, mercredis et jeudis, communiquez avec Fanny St-Gelais au 418 347-3482 poste 5 pour des informations.

Soccer

Le Club Boréal d'Alma a pris en charge notre ligue de soccer pour jeunes.

Pour information : 418 668-2111 ou info@socceralma.com

Camp de jour

Nous préparons présentement le camp de jour et la publicité sortira sous peu. La programmation sera acheminée à tous les élèves de l'école et nous afficherons aussi les détails sur la page Facebook (Loisirs L'Ascension).

Les inscriptions se feront au Centre communautaire le mardi 29 mai de 18h à 20h.

L'Ascension en fête

L'Ascension en fête est de retour cette année du 8 au 12 août 2018. Faites partie des festivaliers!



50 \$

Baseball 2018
Nouvelle formule

Baseball 5-7 ans : Mardi de 18 h à 19 h
Baseball 8-12 ans : Mardi de 19 h à 20 h
Durée : 29 mai au 21 août 2018
Inclus: Casquette, chandail, tournoi (18 août) et deux parties contre St-Nazaire
Date limite d'inscription : 21 mai 2018
Information : 418-347-3482 poste 5

LE SYMPOSIUM DE PEINTURE EST DE RETOUR

Le Symposium de peinture de L'Ascension de N.-S. en est à sa 16^e édition et aura lieu les **11 et 12 août 2018**, dans notre municipalité au **Centre de Loisirs multifonctionnel (Église)** pendant le Festival de L'Ascension en Fête.

Notre invitée d'honneur sera **Mme Rosanne Larouche, aquarelliste**. De plus, **une trentaine d'artistes peintres qui ont hâte de vous rencontrer seront présents.**

Nous vous **attendons en grand nombre** pour découvrir de **beaux talents** et des **toiles exceptionnelles**.

Le comité organisateur du Symposium de peinture



CENTENAIRE À VENIR

En 2019, la municipalité fêtera ses 100 ans!

Si vous avez des objets antiques datant de 1919 (mobilier, cadres, décoration, vêtements, etc.), vous pouvez venir les porter au bureau des loisirs.

Votre comité du centenaire travaille fort sur la programmation et nous avons bien hâte de vous la dévoiler!



ÉCOLE GARNIER



Il me fait plaisir de vous donner des nouvelles de l'école Garnier. Au cours de l'été et au début de l'automne, l'école Garnier devrait avoir des travaux majeurs pour la réfection des murs extérieurs. En effet, le gouvernement du Québec investit 18,3 millions\$ pour la réfection des écoles du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Au total, 89 projets ont été retenus pour cet investissement, dont un montant d'environ 500 000 \$ pour notre école. Tout va être analysé afin de minimiser les impacts sur les enfants et assurer leur sécurité.

Nous voulons aussi revaloriser l'aménagement extérieur. Les arbres malades seront coupés et quelques parents ont déjà désherbé les plates-bandes devant l'école. Nous apprécions beaucoup leur générosité. Ce printemps (s'il arrive un jour), nous voulons ajouter des plantes et tailler les arbres existants. Nous travaillons aussi sur l'amélioration du parc de jeu.

Nous sommes présentement dans l'organisation scolaire. Pour l'instant, le projet est : une maternelle 5 ans, deux classes de 1^{re} année et une classe pour chacun des autres niveaux. L'inscription de la maternelle 4 ans sera le mardi 24 avril et nous avons besoin de 6 inscriptions pour ouvrir. Il n'y aura pas de passe-partout l'an prochain. L'affectation des enseignants sera dans la semaine du 11 juin.

L'école regorge de beaux projets. Nous sommes l'école du secteur Nord qui a été choisie pour le projet : « **On bouge au cube** ». Cela veut dire que les enfants doivent bouger une

heure par jour incluant durant les cours d'éducation physique. Cela peut se faire en classe par de courts vidéos que les élèves doivent suivre ou ils peuvent aller à l'extérieur. Nous avons aussi reçu un beau cube ayant beaucoup d'articles pour faire jouer les élèves. Il y aura également une sortie hors de l'école pour tous les écoliers.

Nous sommes aussi l'une des deux écoles du Lac-St-Jean qui a été choisie pour participer au programme Cycliste averti. Les jeunes de 5^e et 6^e année recevront six heures de théorie en classe et six heures de pratique dans le gymnase. De plus, ils pourront faire un trajet dans la municipalité et chaque élève sera accompagné d'un cycliste d'expérience pour lui enseigner les bonnes techniques. Notre but est que les enfants plus âgés puissent venir à l'école en vélo en toute sécurité. Vous serez informés sur le cheminement de ce projet.

Je m'en voudrais de ne pas vous entretenir sur le plan académique. Nous avons encore nos deux objectifs en français; l'un en écriture et l'autre en lecture. Nous nous rapprochons de notre cible. Nous voulons augmenter la moyenne des garçons en lecture, de la 1^{re} à la 6^e année (passer de 74,9% à 75,9%) et augmenter la moyenne de tous les élèves en écriture, de la 1^{re} à la 6^e année (passer de 75,7% à 76,7%) d'ici juin 2018. Le personnel travaille fort pour y arriver. Les enfants doivent persévérer et continuer à fournir des efforts jusqu'à la fin juin. Le dernier bulletin est très important, car il vaut 60% de toute l'année.

Pour terminer, je voudrais remercier toutes les personnes qui s'impliquent dans notre école. Les membres de l'organisation de participation des parents (OPP) nous aident constamment à financer et à organiser nos activités pour nos élèves. Les membres du Conseil d'établissement qui prennent les meilleures décisions pour notre milieu et tout le personnel de l'école qui travaille quotidiennement à faire progresser les élèves dans toutes les sphères de développement. Mille mercis à vous tous!

Rémi Dufour, directeur

MAISON DE LA CULTURE

Nous remercions les lecteurs de venir dans nos nouveaux espaces! Nous avons beaucoup de nouvelles inscriptions et nous sommes encore accueillants pour de nouvelles personnes.

Quelques activités ont été réalisées cet hiver telles qu'une conférence sur les testaments offerte par le Centre de justice de proximité, une conférence Mira, où tous les jeunes de l'école Garnier ont eu droit à une conférence portant sur la fondation Mira, ainsi qu'une conférence sur les précieuses légumineuses.

Aussi, nous avons remis les prix de lecteurs et lectrices de l'année dans deux catégories. Les gagnants sont :

Lecteur jeune : Rafaèle Tremblay
Lecteur adulte : Chantale Doyen

Encore une fois, nous avons participé à la dictée des écrivains Hydro-Québec en collaboration avec l'école primaire et voici les gagnants :

1^{re} année : Sarah-Maude Girard et Delphine Tremblay
2^e année : Cédric Boily et Isaac Patry
3^e année : Lucie-Maude Guay et Koralee Harvey
6^e année : Félix Guay et Jérémy Fortin

Félicitations à tous pour la participation!



Nous aimerions avoir vos suggestions de lectures pour ainsi acheter de nouvelles collections et faire plaisir à nos citoyens en offrant des lectures variées. Vous pouvez nous écrire une liste de suggestions dans la chute à livres ou en message sur la page Facebook : Bibliothèque de L'Ascension.

Heures d'ouverture d'été :

Entre le 25 juin et le 4 septembre, les heures d'ouverture seront tous les mardis de 18 h 30 à 20 h.



COOP DU SALON DE QUILLES RENAUD



35^E ÉDITION DU CHAMPIONNAT RÉGIONAL 2018.

Le grand gagnant : François Méthot (Sept-îles)



TÉLÉ-QUILLES 400

1^{re} ronde, gagnants :

Jean-François Renaud et Dany Maltais
de L'Ascension de N.-S.

2^e ronde :

Anne-Marie Renaud (L'Ascension) et Andrew-Paul
Stamper de Hébertville

AVIS DE DISSOLUTION

Prenez avis que la personne morale sous le nom de Association des Petits Lacs Bleus 3 et 4 ayant son siège social au 965 Chemin 9 Rang 5 Ouest à L'Ascension-de-Notre-Seigneur, province de Québec, G0W 1Y0, demandera au Registraire des entreprises du Québec la permission de se dissoudre conformément aux dispositions de la Partie III de la loi sur les compagnies.

Matricule:1160984945

Guy Gobeil, Président



JUNIOR DE L'ASCENSION

L'équipe qui va représenter le Saguenay-Lac-St-Jean au Championnat provincial à Québec en juillet.

De haut en bas : Emmanuel Renaud, Anne-Marie Renaud, Anthony Maltais et en bas, Arnaud Tremblay et Rosalie Roy-Larouche.

Atelier au Coin des Petits

Nous voulons remercier les parents qui ont fait participer leurs enfants à l'Atelier au Coin des Petits.

Encore cette saison, nous avons eu des enfants merveilleux.

Nous avons eu le plaisir de partager avec vos enfants diverses activités.

Nous serons de **retour au mois de septembre 2018** et toujours très heureuses de les rencontrer.

Le bonheur de vos enfants, nous l'avons à cœur.

Pour information et inscription de votre enfant, vous pouvez le faire immédiatement en nous contactant aux numéros suivants :

Nicole Tremblay, 418 347-3964

Candide Bouchard, 418 347-5240



RELAIS / RESTAURANT

JOS BONKA



N'OUBLIEZ PAS NOUS SOMMES
OUVERT TOUS LES JOURS

DÈS 8 H POUR LE DÉJEUNER
AUSSI UN CHOIX DE TABLE D'HÔTES
MIDI ET SOIR

**BIENVENUE AUX CAMIONNEURS -
GRAND STATIONNEMENT**

PERMIS D'ALCOOL



4885, route Uniforêt, L'Ascension de N.-S. (Qc) G0W 1Y0
Tél.: 581 200-2131

JARDINS MISTOUK

Les Jardins



MISTOUK

Les jardins Mistouk invitent la population de L'Ascension à venir s'installer dans le jardin communautaire à St-Cœur-de-Marie. Les coûts :

25\$ pour un terrain de 10 X 20 pieds

15 \$ pour un second terrain.

Sans avoir un espace dans le jardin communautaire, il est possible de venir participer à l'entretien et à la culture des légumes et de recevoir en échange de temps, des paniers de légumes!

**Si intérêt, vous pouvez communiquer avec
Madame Sandra Jobin au 418 321-1726.**

Page Facebook : Les jardins Mistook

INTERVENANTE DE PROXIMITÉ POUR LES AÎNÉS, LAC-SAINT-JEAN-EST 50 ANS ET PLUS

Aide, écoute, accompagnement et références

Gratuit et confidentiel

Que ce soit pour vous ou pour un proche, n'hésitez pas à nous contacter 418 719-9317

travailemilleu.aines.lsj@gmail.com

Possibilité de rencontre à nos bureaux sur rendez-vous seulement.



SERVICE D'AIDE-CONSEIL EN RÉNOVATION

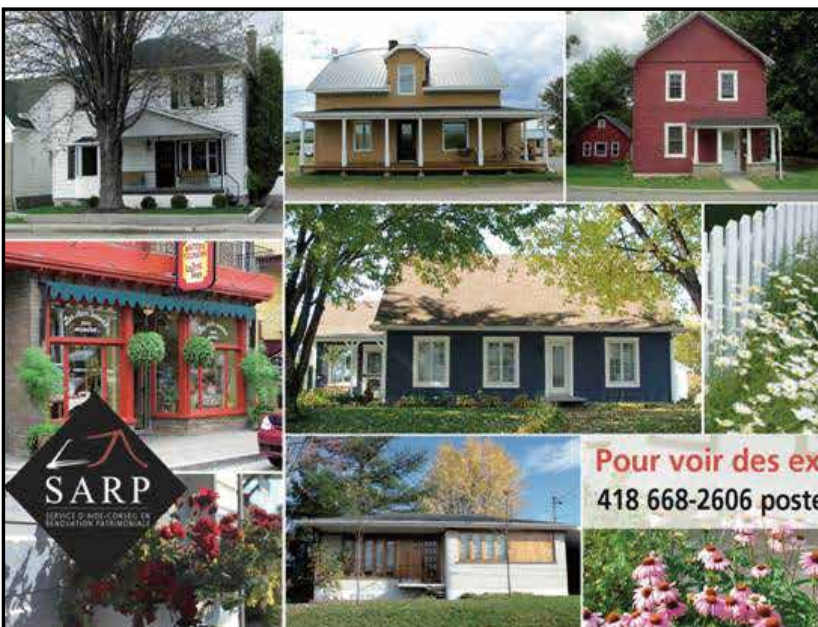
Vous planifiez des rénovations extérieures?

Votre municipalité peut, sous certaines conditions, vous offrir gratuitement* les services des professionnels en architecture du **SARP** pour la planification des **travaux extérieurs** de votre **résidence** ou de votre **commerce**.

Suite à l'étude de votre résidence et de vos besoins, le **SARP** réalise des **esquisses architecturales** vous permettant de visualiser les travaux avant de les entreprendre. Vous serez ainsi outillés pour **optimiser votre investissement**.

**Pour voir des exemples de réalisations : www.sarp.qc.ca
418 668-2606 poste 224 | 1 866 668-2606 poste 224 | info@sarp.qc.ca**

*Consultations en quantité limitée. Approbation requise.



LES AMIS DE LA FONDATION



En prévision des nombreux événements à venir cette année, la Fondation de l'Hôtel-Dieu d'Alma cherche à regrouper une équipe de bénévoles multidisciplinaires, les Amis de la Fondation!

Nous recherchons des personnes de tous âges, de tout âge et de toutes les municipalités de la MRC. En vous engageant auprès de la Fondation, aucune obligation de votre part, nous vous contacterons en fonction des besoins en cours et des intérêts et disponibilités que vous nous aurez communiqués, libre à vous d'accepter ou de refuser!

Que ce soit pour la Montée des héros, le tournoi de golf, la sollicitation routière, des suivis téléphoniques ou un soutien administratif, l'Halloween, la préparation d'envois massifs, etc. les occasions sont nombreuses au cours de l'année.

Les personnes intéressées peuvent communiquer leur intérêt par téléphone au 418 669-2000 poste 6625. Il est également possible de s'inscrire directement via le site internet de la Fondation : www.jedonneenligne.org/fondationhdalma/BEN/



**CHERCHER DIFFÉREMMENT
ET TROUVER RAPIDEMENT**

- Recherche d'emploi
- Curriculum vitae
- Orientation

**INFORMEZ-VOUS
418 668-5092**

425, Sacré-Cœur Ouest, Alma

25^e ANNIVERSAIRE www.giat.ca

GIAT

Groupe Inter-Action Travail

Avec la participation financière de: **Emploi Québec**
Lac-Saint-Jean

>7044354



**LES ÉLECTRICIENS
DU NORD INC.**
Licence R.B.Q 1479-8110-00

VENTE DE FLUORESCENTS USAGÉS.

**APPELEZ NOUS POUR VOS ACHATS
DE THERMOSTATS ÉLECTRIQUES.**

*Joyeuse période
estivale à tous!*

**Programme d'Hydro-Québec
en efficacité énergétique**
(Commercial, Institutionnel, Industriel, Agricole)

418 347-5103